Le mot du Maire

Des Investissements ciblés :

Cette année, le conseil municipal a voté pour une politique d'investissements sur deux axes : la réduction des consommations d'énergie et l'autonomie pour l'entretien des voiries communales.

Énergie :

2025 est l'année où nous complétons nos dispositifs de chauffage utilisant notre combustible favori : les plaquettes forestières issues du bois des parcelles communales.

Le bâtiment scolaire recevra une chaudière à plaquettes forestières qui, dès le mois de septembre, assurera la chauffe de 1 580 m² du bâtiment. La chaudière et le silo contenant les plaquettes sont déjà installés, il ne reste plus qu'à connecter l'hydraulique avec le système de plancher chauffant. Ce dispositif, issu des mêmes réflexions que le système de chauffage de la salle polyvalente, permet de diviser quasiment par dix les coûts de combustible de l'école. La commune a investi 71 500 € pour intégrer le silo à plaquettes et la chaudière dans l'ancienne chaufferie gaz.

Le remplissage du système se fera par soufflage ; ainsi, nous avons prévu que, quelques mercredis dans l'année, un camion vienne injecter des plaquettes dans le silo.

Au cours de ce mandat, vous avez été nombreux à nous signaler que certaines rues ayant connu un développement urbain récent n'étaient pas ou peu équipées en éclairage public. À partir de cet automne, un projet visant à compléter l'ensemble de l'éclairage public communal va se concrétiser. Vous verrez donc apparaître de nouveaux poteaux avec des candélabres équipés de LED dans les zones où ce service faisait défaut. Nous profiterons de cette campagne de travaux pour actualiser le dispositif d'éclairage de la place du Bexy avec des LED de dernière génération. Le coût de ce projet est de 30 800 €.

Équipements de voirie :

Comme vous le savez, la commune est équipée d'un tracteur agricole qui est utilisé au quotidien par nos employés techniques pour de nombreuses tâches, notamment l'entretien des voiries communales. Le conseil municipal a pris la décision d'acheter une nouvelle épareuse, qui est un dispositif servant à faucher les bords de route. Les employés de la commune réalisent plus de 120 heures de fauchage des bords de route par an, sur deux périodes (juin et octobre).

À ce premier matériel viendra s'ajouter une balayeuse, qui contribuera également à l'amélioration de la propreté de nos routes communales. Le réchauffement climatique nous amène des précipitations très intenses, lesquelles transportent des quantités considérables de sable et de cailloux sur nos routes. Le nettoyage de voirie, qui était jusqu'à maintenant réalisé manuellement, sera mécanisé, et donc plus efficace.

Ces deux équipements représentent un investissement de 24 700 €. Ils contribueront à l'amélioration des conditions de circulation dans notre commune.

Passez un bel été!

Christian Vitu et son équipe.



Quoi de Neuf!

A Raon aux Bois

Année 2025 n° 31 Juillet / Août

Mairie

FLASH INFO: Nouvelle adresse mail!

Merci d'utiliser désormais commune@raonauxbois.fr pour toute correspondance.

Venez flâner sous les étoiles lors de notre marché nocturne, où artisans, saveurs locales et ambiance festive vous attendent.

Une soirée conviviale pour petits et grands, à ne pas manquer!



Bibliothèque

N'hésitez pas **à** vous rendre à la bibliothèque. De nouveaux livres seront à votre disposition courant juillet!



TARIFS DE LOCATIONS

Retrouvez les tarifs de locations de salles et de matériels sur le site de la commune

www.raon-aux-bois.fr

BIBLIOTHÈQUE

Marie-Claire vous accueille les :

Lundi : Fermé Mardi : 14 h à 18 h Mercredi : 14 h à 17 h

Jeudi : Fermé

Vendredi : 14 h à 18 h Samedi : 10h à 12h

> Tél: 03.72.60.60.74 Email:

bibliotheque@raonauxbois.fr

L'heure du conte



En vacances juillet/août

Ludothèque Vivre En'Jeux : de 10h à 12h

Les samedis : 05 Juillet 16 Août 30 Août

Retrouvez-nous aussi sur:

* Le site web www.raon-aux-bois.fr * Sur Panneau Pocket



* Sur Facebook Commune de Raon aux Bois

VIE PRATIQUE

MAIRIE



Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00

CONTACT

Tél: 03.29.62.21.18.

Email: commune@raonauxbois.fr

CONTACT EN CAS DE PROBLÈME

Fuite d'eau (par exemple)

Gérard TALIÈTTI : 06.15.74.90.32 Jean-Luc BOUTIN : 07.78.38.65.93 Christian VITU : 06.11.63.19.84

Affaires scolaires

Gilles BONNE au 06.22.39.32.80

Affaires sociales

Cathy BRAND au 06.64.83.43.22

QR Code site Internet de Raon-Aux-Bois



A venir

- * Les Samedi 27 et dimanche 28 septembre : Festival Tatou La Vida
- * Le Mardi 14 octobre : Repas Semaine bleue
- * Le Dimanche 19 octobre : Bourse aux jouets Vide dressing organisé par l'ASCL
- * Le dimanche 26 octobre : Loto organisé par la Confrérie des Rognons blancs

Petit moment de détente en cas de mauvais temps!

3		3		5	6	4		8	
S				7				1	
J					2				
	8	2	5		9				
				3					
	9				5				6
		9			3		8		2
J			2			5		4	9
	3			2	7				













Calendrier des manifestations

- * Le samedi 05 juillet 2025 à partir de 20 h 30 à l'église Concert Chorale Belli'music de Bellefontaine, Concert gratuit, participation libre
- * Le dimanche 13 juillet 2025 Marché nocturne Place du Bexy, de 17 h 00 à 22 h 00
- * Le vendredi 18 juillet 2025 Apéro Concert organisé par l'association ASCL, sur la place du Bexy, à partir de 18h, animé par Bruno et Delphine, restauration planches apéro.
- * Le samedi 26 juillet 2025 Soirée campagnarde organisée par l'association De l'abeille au Miel Place du Bexy de 18 h à 00 h. Buvette et restauration sur place.



Le Conseil Municipal vous souhaite de belles vacances d'été.

La mairie reste ouverte aux heures habituelles.

Du côté de la garderie, du périscolaire et de la cantine...

Réservation des activités sur le portail **BL Enfance** Pour tous renseignements veuillez contacter : Jérôme CORNUAULT au 06.22.37.10.90 Gilles BONNE au 06.22.39.32.80 Mairie au 03.29.62.21.18



Le centre aéré sera ouvert aux dates suivantes : Du lundi 7 juillet au vendredi 1er août 2025 Du lundi 25 août au vendredi 29 août 2025

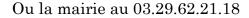
Sortie à FRAIPERTUIS.

ouvert à tous

Le Jeudi 24 Juillet 2025

Inscription jusqu'au 11 juillet,

Contacter les services périscolaires au 06.22.37.10.90





Du côté de la l'école ... Transport scolaire INSCRIPTIONS FLUO GRAND-EST

Depuis le **5 juin 2025**, les inscriptions pour le transport scolaire, au titre de l'année scolaire 2025/2026, seront accessibles depuis le site <u>www.fluo.grandest.fr/scolaire</u>.

Ces inscriptions concernent les élèves scolarisés à Remiremont et hors des communes de la CAE.

Pour les enfants inscrits en maternelle et primaire à l'Ecole du Bexy et les élèves inscrits à Epinal et les communes relevant de la CAE. Inscription sur booje.fr

Du côté des Aînés: soit le repas soit le colis...

Les personnes de **67 ans et plus** pourront s'inscrire jusqu'au **04 juillet 2025** pour participer **au repas dansant des aînés** qui aura lieu le <u>mardi</u> 14 octobre 2025.

Comme l'année précédente, une participation sera demandée aux accompagnants de moins de 67 ans (information et inscription auprès de la mairie).

Pour les colis de fin d'année: les personnes de 70 ans et plus, n'ayant pas pu assister au repas, pourront s'inscrire pour recevoir leur colis de fin d'année (inscription auprès de la mairie).



Les lots de nettoiements ont été distribués. Les bûcherons amateurs ont jusqu'au **1er septembre** pour sortir leur bois.

Sécurité !!!

Pour des raisons de sécurité et afin de préserver la propreté de la chaussée, nous vous demandons de bien amarrer vos déchets dans votre remorque lorsque vous vous déplacez. Cela évitera qu'ils ne se retrouvent dispersés sur la chaussée et réduira les risques d'accidents. Merci de votre vigilance et de votre collaboration.



Permanence de conciliateur de justice

Permanence sur la commune de Raon aux Bois Le 4 éme Mercredi du mois de 9 h00 à 12h00

Du côté des travaux

Au groupe scolaire:

Le montage de la chaudière biomasse et du dessileur est réalisé.

Le silo est rempli avec 30m3 de plaquettes issues du stock restant.

Le broyage du bois énergie en plaquettes, pour la prochaine saison de chauffe, a été effectué par notre prestataire FBV. Merci au GAEC pour leur disponibilité lors de cette journée.







L'éclairage public est coupé pour la saison estivale, comme l'an passé...

<u>Civisme</u>: nous relevons des dépôts sauvages de tailles de haies, malgré la mise à disposition d'une plateforme sur la commune et des déchetteries aux alentours!!!!!121 tonnes de déchets verts ont été broyés sur le site des Maxières.

Bacs pour sacs de tri

La commune vous propose d'acquérir pour un montant de 40 € un bac de 240 litres réservé aux sacs jaunes.

Réservation et règlement en mairie par chèque, espèce ou CB avant le 25 Juillet.

Réception de votre bac dès qu'ils seront disponibles (fin du mois d'Août).

Une information sera diffusée ultérieurement pour la récupération du bac.



Le sport à la rentrée

RAON-AUX-BOIS JUDO.

Reprise des cours le 9 septembre 2025, au sein du groupe scolaire.

Baby-judo, 4/6ans, (3 ans et demi sur essai), jeudi 17h30/18h15

Développement moteur de l'enfant dans l'espace à travers des parcours de motricité, gestion de l'appréhension des chutes.

Judo, débutants, à partir de 6 ans : mardi 17h30/18h45

Judo ados, adultes : mardi 18h45/20h00- jeudi 18h15/19h30

Taïso: mardi 20h00/21h00- jeudi 19h30/20h30. Préparation physique générale du corps (Cardio, renforcement musculaire, circuit training, relaxation, étirements).

2 séances gratuites.

Cours encadrés par Yann Robischung et Mikaël Bussière, diplômés d'Etat.

Renseignements au 06.70.10.49.78, par mail : <u>muriel.mougin@gmail.com</u> ou sur la page Facebook : Raon aux Bois Judo.

Pour info : le repas dansant du club se déroulera le samedi 15 novembre, il sera animé comme l'an passé par **Vendest.**"

ASCL- Section GYM-YOGA-Saison 2025-2026

A partir du 9 septembre

Cours du mardi avec Guillaume Marchand :

18 h- 20 h 15

Hatha yoga renfo Yin yoga

Cours du jeudi avec Allaoua Trad labellisé « Prescri'Mouv » : 18 h-19 h

Renforcement musculaire avec séquences de cardio.

Prendre contact auprès de :

Patricia FELEZ Tél: 06..28..36.49.22

ou mail: p.felez@wanadoo.fr

Odile MICHEL mail : odile.michel88@free.fr

Du côté du jardinage et des travaux

Travaux d'extérieurs

Horaires à respecter pour les travaux bruyants :

⇒ Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00

et de 13h00 à 19h30

⇒ Le samedi : de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 19h00

⇒ Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Après information en mairie et acceptation des voisins les plus proches, les travaux qui nécessitent une location d'engins pourront se faire les samedis et les dimanches de 7h00 à 19h00.

Nous vous informons que, depuis le 15 mars et jusqu'au 15 août, l'élagage des arbres n'est plus autorisé.

Cette mesure est mise en place pour **préserver la période de nidification** des oiseaux.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous rappelons l'importance de respecter cette réglementation.

Par ailleurs, il est demandé aux particuliers d'élaguer les branches débordant sur le domaine public (chaussée, accotements) en dehors de cette période. Cela permet de garantir une meilleure visibilité et une circulation sécurisée pour les riverains ainsi que pour les services d'intervention.

Nouveau calendrier des collectes SICOVAD

Depuis le 21 avril 2025, des modifications sont intervenues concernant les jours et horaires de collecte des déchets :

<u>Ordures ménagères résiduelles</u>: le vendredi matin chaque semaine paire - sortir le bac la veille au soir, poignée côté rue.

Emballages recyclables: le vendredi de nuit—sortir les bacs jaunes avant 18h, bien fermés.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de ces changements et de vous organiser en conséquence.

Travaux sur le réseau d'eau potable

TRAVAUX MAJEURS DANS LE VILLAGE

Début du chantier : à partir du lundi 23 juin 2025

Durée prévisionnelle : environ 24 semaines (soit près de 6 mois)

À compter du 23 juin, un vaste chantier de renouvellement des réseaux et des branchements d'eau potable débutera dans notre commune. Ces travaux visent à garantir la qualité et la fiabilité de la distribution d'eau, tout en modernisant les installations existantes, devenues vétustes.

Bien que nécessaires, ces interventions entraîneront des perturbations notables dans la circulation ainsi que dans le quotidien des riverains.

Ce chantier sera mené en trois grandes phases :

• **Phase 1**: Route d'Arches

Phase 2 : Rue du Tour du Village

• **Phase 3**: Rue de la Charme

CIRCULATION ET ACCÈS RÉGLEMENTÉS

Pour maintenir l'accès aux habitations, commerces et entreprises, des aménagements spécifiques seront mis en œuvre par l'entreprise **PEDUZZI**, en coordination avec la **Communauté d'Agglomération**. Toutefois, des perturbations ponctuelles sont à anticiper tout au long du chantier.

À partir du 30 juin 2025 :

La circulation sera régulée par feux tricolores dans les secteurs suivants :

- Carrefour de la RD 34
- Route d'Arches
- Rue de l'Usine
- Rue de la Senadère

À partir du 1er juillet 2025 :

L'entreprise LE GLOANEC sera autorisée à stocker des matériaux et bennes, et à aménager les accès de chantier sur la route d'Arches.

PATIENCE ET VIGILANCE DEMANDÉES

Nous sommes conscients que ce chantier va générer des nuisances et des adaptations importantes pour les usagers : ralentissements, bruit, modifications d'itinéraires, etc.

Nous remercions par avance les habitants et les usagers pour leur **compréhension**, leur **patience** et leur **coopération**. Ces travaux sont indispensables pour l'amélioration de notre cadre de vie à moyen et long terme

Pour toute demande concernant le branchement d'eau, veuillez contacter la CAE – Pôle d'Eau à HADOL au 03 29 32 53 10

Vigilance sécheresse :

Informez-vous sur les restrictions d'eau avec Vigieau.gouv.fr

La Préfète des Vosges, par arrêté n°2025-146 du 2 juin 2025, une partie du département des Vosges en vigilance sécheresse recommandes des restrictions d'usage de l'eau. Il est essentiel que chacun adopte les bons réflexes pour préserver cette ressource précieuse.

Pour aider les citoyens, les collectivités et les professionnels à s'informer en temps réel sur les mesures en vigueur, le gouvernement a mis en place une plateforme dédiée : https://vigieau.gouv.fr/.

Adoptons ensemble les bons gestes

- Évitez d'arroser aux heures les plus chaudes
- Préférez le lavage de voiture en station équipée de recyclage d'eau
- Réparez rapidement les fuites
- Installez des récupérateurs d'eau de pluie
- Ne remplissez pas inutilement les piscines

La sécheresse est l'affaire de tous. Restons vigilants, informons-nous et adoptons les bons gestes grâce à **Vigieau.gouv.fr**.